



Appel du 24 juin 2010

Des organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Alors que l'emploi industriel se détériore sur notre département comme ailleurs, que les très petites et moyennes entreprises subissent durement le choc de la crise économique, le gouvernement maintient le cap de sa politique comptable en supprimant de l'emploi public.

Dans un contexte exacerbé par la crise européenne, le spectre de l'austérité plane sur les salaires et le pouvoir d'achat. Toute notre protection sociale est menacée. L'offensive précipitée du gouvernement et du patronat sur les retraites présente des aspects régressifs qui ne sont pas destinés à sauver notre régime par répartition mais à l'affaiblir.

Les organisations **CFDT, CGT, CFTC, FSU, Solidaires, UNSA** de Vendée s'inscrivent dans le communiqué intersyndical national, et portent elles aussi une appréciation positive sur la dynamique de mobilisation qui a rassemblé les salariés du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes alors que les annonces gouvernementales, notamment de reporter l'âge légal de départ en retraite, ont été faites 3 jours avant cette journée.

Les organisations syndicales appellent que :

- La remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste, en particulier elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires,
- La reconnaissance de la pénibilité est incontournable et ne peut se concevoir à partir d'un examen médical,
- La question des nouvelles ressources reste pleine et entière.

Les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les organisations syndicales.

Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salarié(e)s. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable.

Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé... autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions !

Rien n'est joué ! Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin. L'intersyndicale se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne. Elle précisera ses analyses, continuera à faire connaître ses propositions et affinera ses mots d'ordre. **Elle continuera à convaincre les salarié(e)s que leur intervention est indispensable.**

Elles décident et appellent les salarié(e)s du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes à faire grève et manifester **le 24 juin**.

RENDEZ-VOUS A PARTIR DE 12H (*pique nique possible sur place*)

LA ROCHE SUR YON, PLACE NAPOLEON